

SUPAFIL LOFT Post-isolation des planchers de grenier



APPLICATION



DESCRIPTION

Supafil Loft a été spécialement conçu pour l'isolation thermique et acoustique des planchers de grenier (praticables) inutilisés.

La laine à insuffler (flocons de laine de verre) est incombustible et a reçu le certificat Eurofins Gold, la norme la plus élevée pour une qualité d'air intérieur saine.

AVANTAGES

- ✓ Amélioration du label énergétique et confort de la maison
- ✓ Aucun risque d'affaissement de la laine, grâce au remplissage et à la répartition optimale du Supafil
- ✓ Incombustible (classe de feu A1)
- ✓ Ne contient aucun colorant artificiel ni produit chimique
- ✓ Certificat Eurofins Gold : la norme la plus élevée pour une qualité d'air intérieure saine
- ✓ Supafil Loft est exclusivement appliqué par les installateurs certifiés et accrédités de Knauf Insulation

RÉSISTANCE À LA CHALEUR

Épaisseur d'isolation (mm)	Valeur R_p m ² K/W
80	1,75
100	2,20
120	2,65
140	3,10
160	3,55
180	4,00
200	4,40

La valeur R_c à obtenir dépend de la construction et doit être déterminée dans chaque cas.



CERTIFICATS



- ✓ Jusqu'à 80 % de verre recyclé
- ✓ Ne contient aucun colorant artificiel ni produit chimique
- ✓ Excellents résultats dans les instruments de durabilité tels que BREEAM et LEED



Le certificat Eurofins Gold indique que tous les produits ECOSE® satisfont aux normes les plus sévères en matière de qualité de l'air intérieur.



L'EUCER garantit que les produits d'isolation à base de laine de verre, de laine minérale et de laine de roche sont fabriqués conformément aux exigences et règlements européens sur le plan de la santé et de la sécurité de ces produits.



Le Bureau CRG publie une base de données comprenant, entre autres, des déclarations de qualité contrôlées de produits et systèmes pour le secteur de la construction ou de l'installation (anciennement ISSO). Les données de ces déclarations sont utilisées pour calculer le coefficient de performance énergétique du bâtiment (PEB) pour les nouvelles constructions ou l'indice énergétique (IE) d'un bâtiment existant.

Nous sommes les premiers en Europe à avoir reçu le label DECLARE pour la laine à insuffler. DECLARE exige une transparence totale sur la composition afin de montrer que le produit ne contient aucune substance figurant sur la liste rouge. Il s'agit d'une liste de substances qui sont identifiées par des organisations internationales de santé comme nocives pour la santé. La santé et le bien-être sont de plus en plus importants dans le développement de bâtiments durables. Le certificat DECLARE souligne le caractère naturel de la laine à insuffler Supafil.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Propriétés	Resultat	Norme
Valeur lambda déclarée (λ)	0,045 W/m.K	EN 12667
Classe de feu Euro	A1	EN 13501-1
Absorption d'eau à court terme	≤ 1 kg/m ²	EN 1609
Transmission de vapeur d'eau (μ)	1	EN 12086
Affaissement	S1	Annexe K de la norme EN 14064-1
DoP	B4220MPCPR	

Vous souhaitez plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter

Knauf

Rue du Parc Industriel 1 - B-4480 Engis
Tél.: +32 (0)4-273 83 11 - Fax: +32 (0)4-273 83 30 - info@knaufinsulation.be
www.knaufinsulation.be

Malgré le soin apporté à la rédaction du contenu de la présente, Knauf Insulation décline toute responsabilité pour les dommages découlant d'une éventuelle erreur dans la présente.